

Canadien Pacifique se sont engagés à fournir le matériel voulu sans lequel ces niveaux ne sauraient être maintenus?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, les chiffres mentionnés peuvent peut-être correspondre aux exigences minimales au regard des débouchés considérables qui s'offrent à la vente des céréales canadiennes. A l'instar de la Commission canadienne du blé, les représentants du gouvernement ont eu et continuent d'avoir des entretiens avec les dirigeants des compagnies de chemins de fer. Celles-ci nous ont indiqué combien de wagons elles pouvaient mettre à la disposition du transport des céréales. Le nombre de déchargements possible dépend en partie de la façon dont l'ensemble du système fonctionne y compris les élévateurs et les terminus. Comme je l'ai dit, les entretiens se poursuivent. Je pense avoir une autre réunion à ce sujet avec les compagnies de chemin de fer et les sociétés d'élévateurs d'ici environ une semaine.

M. Gleave: Étant donné que le ministre a jugé nécessaire de convoquer en réunion générale les compagnies de céréales, les chemins de fer et la Commission du blé le 6 avril, selon les communiqués de presse, doit-on en déduire ou en conclure que le comité des transports, qui représente les compagnies de chemins de fer, la Commission du blé et le ministère, n'a pas réussi à obtenir les engagements appropriés de la part des chemins de fer, en vue de transporter les grains vers les ports d'exportation?

L'hon. M. Lang: Je ne crois pas qu'on puisse tirer cette conclusion en toute justice. Le comité actuel fait du très bon travail en tirant le meilleur parti possible du système existant, mais il se peut que les compagnies doivent prendre certaines grandes décisions, de sorte qu'à cette étape-ci, il semble qu'il y ait lieu de tenir une réunion au sommet. On risque, en de pareilles occasions, qu'une partie de l'industrie accuse l'autre de créer des difficultés en accélérant les mouvements. Seule l'opposition est conséquente: elle accuse toujours le gouvernement...

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Lang: ... alors que nous essayons de résoudre le problème plutôt que de laisser les parties se montrer réciproquement du doigt.

LE RETRAIT D'OFFRES DE VENTE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, le ministre nous dira-t-il s'il est exact que la Commission du blé a retiré toutes ses offres de vente au départ du Pacifique en attendant que la situation redevenue normale, ce qui pourrait prendre quelques semaines?

L'hon. Otto Lang (ministre de la Justice): Non, monsieur l'Orateur, cela n'est pas exact. La Commission du blé continue à vendre du blé à expédier à certaines dates à Vancouver. Je sais qu'il y a seulement dix jours, on a conclu une vente semblable. Donc, les ventes continuent, cependant qu'on fait tous les efforts possibles pour rattraper le retard dans les expéditions de céréales à Vancouver.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre peut-il parler de ce qui s'est passé depuis dix jours? Je lis ici, dans un rapport de James Richardson and Sons, entreprise que dirigeait autrefois le ministre des Approvisionnements et

Services, que la Commission du blé a retiré toutes les offres de vente de blé à l'exportation. Cela est-il exact, oui ou non?

L'hon. M. Lang: Ainsi que je l'ai indiqué, la Commission canadienne du blé a effectué récemment une autre vente à partir du port de Vancouver. Il en ressort que des ventes continuent à être effectuées par intermittence. Bien sûr, pour ce qui est de la période actuelle, à savoir la fin de mars et le mois d'avril, il y a longtemps que les ventes ont été effectuées par la Commission, et ce jusqu'à saturation complète des possibilités de manutention.

Le très hon. M. Diefenbaker: Apparemment, le ministre a quelque peine à saisir le sens de ma question. Je voulais savoir s'il est bien vrai qu'à la date du 23 mars, la Commission du blé a décliné des offres concernant des ventes de blé à l'étranger à partir de la côte du Pacifique. Ou bien cette déclaration de Richardson et Sons appartient-elle au domaine de la fiction?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député sait bien qu'il ne peut s'enquérir de la véracité d'une déclaration. Il peut toutefois poser la question directement. C'est ainsi que cette question peut être posée et qu'elle peut obtenir une réponse.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, mon but était de rehausser l'importance de cette déclaration. Le ministre peut-il, indépendamment de la proposition faite...

M. Guay (Saint-Boniface): Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: Je demande au ministre: Est-il exact que la Commission du blé n'accepte pas de commandes pour des expéditions de blé de la côte du Pacifique, et qu'on n'en acceptera pas d'ici plusieurs semaines?

• (1430)

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, comme je l'ai bien précisé auparavant à la Chambre et encore cet après-midi dans ma réponse au très honorable représentant, pendant une certaine période on ne prendra pas de commandes. La Commission du blé continue d'accepter, pendant la période actuelle de retard, des offres pour des livraisons futures de céréales.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je crois devoir donner la parole au député de Saskatoon-Biggar. Plusieurs députés voudraient poser des questions supplémentaires, mais c'est le député de Saskatoon-Biggar qui a posé la question initiale et en toute justice je crois qu'on doit lui permettre de poser maintenant une question supplémentaire.

LE MATÉRIEL FERROVIAIRE ET LES EXPORTATIONS

M. A. R. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, la question que j'ai posée au ministre était très précise. Je lui ai demandé s'il avait pu obtenir que les chemins de fer s'engagent à fournir le matériel voulu, et s'il a pu obtenir le genre de collaboration nécessaire pour faire parvenir nos céréales aux points d'exportation.